

## MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES PHARMAVOYAGE

Version: 2 Date de révision: 11/04/2016 RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES PHARMAVOYAGE

1. 1. 1. N° CE: Non applicable.

1. 2. Utilisations identifiées pertinentes

de la substance ou du mélange et

utilisations déconseillées:

Moustiquaires imprégnées

Les animaux dosmestiques tel le chat ne doivent pas dormir en présence de la moustiquaire

mprégnée

Il est déconseillé de laver la Moustiquaire Imprégnée.

1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de

sécurité:

KATADYN FRANCE 5 rue Gallice 38100 Grenoble France

Tél: +33 4 76 96 42 46 Télécopie: +33 4 76 96 39 81 Courriel: info@katadyn.fr

1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59

B - Centre Antipoisons Tél: +32(0) 70.245.245

Modèles: Triangular Circular Rectangular Military Sheets

1. 5. N° code du produit: EU 0101-0102 EU 0201-0202- EU 0301-0302-0303-0304 EU 0401-0402-0403-0404 EU0501-0502.

#### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou

\* Tox. aq. chron. 1 / SGH09 - H410 \*

du mélange:

2. 2. Éléments d'étiquetage:



Attentior

2. 2. 1. Symbole(s) et mention

d'avertissement:

2. 2. 2. Mention de danger: H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2. 2. 3. Prévention: P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

2. 2. 4. Intervention:

2. 2. 5. Elimination: P501a Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation nationale (apport

en déchetterie)

2. 3. Information(s) complémentaire(s): Utiliser exclusivement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

Il est déconseillé de laver la Moustiquaire Imprégnée.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P280 Porter des gants de protection en cas de peau sensible ou abîmée

«Lire les instructions ci-jointes avant l'emploi»

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ouun médecin en

cas de malaise.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Les animaux dosmestiques tel le chat ne doivent pas dormir en présence de la moustiquaire

imprégnée

Parmi autres ingrédients contient:

- insecticide TP18 PERMETHRINE CAS 52645-53-1 : 0.9%m/m - 9g/kg et 270mg/m²

EUH208 Contient du (de la) permethrine (ISO). Peut produire une réaction allergique.

G.E. Conseils ® Page 1 / 7



### MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES PHARMAVOYAGE

Version:2 Date de révision: 11/04/2016 RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

2. 4. Autres dangers:

les Pyrethroids synthétiques peuvent produire des parasthesies (altération des sensations

souvent décrites comme une brûlure, des picotements ou piqûres d'épingle

#### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange:

permethrine pure adsorbée sur un support inerte

3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers:

• 3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de m-phénoxybenzyle; permethrine (ISO)

- N° Id: 613-058-00-2 - N° CE: 258-067-9 - N° CAS: 52645-53-1

- Conc. (% pds): 0 < C <= 1

- SGH:

\* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Tox. aiguë 4 - H302 - H332 - Sens. cut. 1 - H317

\* SGH09 - Environnement - Attention - Tox. aq. chron. 1 - H410

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

### 4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

4. 1. 1. Conseils généraux:

Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.

4. 1. 2. Inhalation:

- Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée et

si nécessaire appeler un médecin.

4. 1. 3. Contact avec la peau:

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

- Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

4. 1. 4. Contact avec les yeux:

Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et en retirant les verres de contact souples, puis se rendre immédiatement chez un médecin.

4. 1. 5. Ingestion:

NF PAS faire vomir.

- Rincer la bouche, ne rien faire boire, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la

clinique ou chez le médecin.

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

4. 2. 1. Inhalation:

Irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux.

4. 2. 2. Contact avec la peau:

Des composants du produit peuvent être absorbés à travers la peau. y compris s'il s'agit d'un

les Pyrethroids synthétiques peuvent produire des parasthesies (altération des sensations

souvent décrites comme une brûlure, des picotements ou piqûres d'épingle

4. 2. 3. Contact avec les yeux:

irritation légère des yeux (douleur, rougeur)

4. 2. 4. Ingestion:

Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des

diarrhées.

4 3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction:

poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2), eau pulvérisée, sable, terre.

5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Un incendie produira une épaisse fumée noire.

En cas d'incendie, des gaz corrosifs et toxiques se dégagent.

Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui

concerne la stabilité et réactivité du produit.

G.E. Conseils ® Page 2 /



### MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES PHARMAVOYAGE

Version: 2 Date de révision: 11/04/2016 RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

5. 3. Conseils aux pompiers: Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

5. 4. Méthode(s) spéciale(s): Si les conditions le permettent, laisser brûler car l'eau peut augmenter la pollution de

l'environnement.

Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS

utiliser pour raison de sécurité:

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait répandre le feu.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, Evacuer le personnel vers un endroit sûr. équipement de protection et Tenir à l'écart de toute source d'ignition.

procédures d'urgence: Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

6. 2. Précautions pour la protection de

l'environnement:

Endiguer et contenir le produit renversé. Eviter la contamination des eaux souterraines.

Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes

selon les procédures réglementaires.

6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination.

Éliminer comme un déchet dangereux.

6. 4. Référence à d'autres sections: Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui

concerne la stabilité et réactivité du produit.

Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:

7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.
7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s): Garder l'emballage bien fermé quand le produit n'est pas utilisé.

Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage

Les enfants ne doivent pas jouer avec le produit en cours d'usage, pas plus qu'avec la

cassette vide.

7. 2. Stockage:

incompatibilités:

7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles

Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.

7. 2. 2. Mesure(s) d'ordre technique:

7. 2. 3. Condition(s) de stockage: Conserver dans l'emballage d'origine.

Conserver à l'abri de la lumière.

Conserver à l'abri du soleil et de toutes autres sources de chaleur.

Conserver dans un endroit très bien ventilé.

7. 2. 4. Matière(s) incompatible(s) à

éloigner:

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.

7. 2. 5. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:

Les emballages plastiques sont recommandés.

7. 2. 6. Matériaux d'emballage non

voir le paragraphe 10 stabilité/incompatibilité

G.E. Conseils ® Page 3 / 7



### MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES PHARMAVOYAGE

Version: 2 Date de révision: 11/04/2016 RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

adaptés:

7. 3. Utilisation(s) finale(s) Durée de vie : 3 années après ouverture

particulière(s): Date de péremption : indiquée sur l'étiquette (3 ans)

#### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:

8. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Veiller à une ventilation adéquate. Normalement, celle-ci devrait être réalisée par aspiration aux

postes de travail et une bonne extraction générale.

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

respiratoires:

8. 2. 2. Protection des mains: gants en PVC ou autre matière plastique ou en caoutchouc naturel

8. 2. 3. Protection de la peau et du

orps:

Porter un vêtement de protection approprié

8. 2. 4. Protection des yeux: S'il y a des risques d'exposition des yeux, des lunettes de protection devraient être utilisées.

8. 2. 5. Procédure(s) de surveillance

recommandée(s):

Assurer une ventilation adéquate.

8. 3. Mesure(s) d'hygiène: Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.

Se laver les mains immédiatement après manipulation du produit.

#### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: fibre polyester9. 1. 2. Couleur: couleur naturelle

9. 1. 3. Odeur: caractéristique
9. 1. 4. PH: Non déterminé.
9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: Non déterminé.

9. 1. 6. Point d'éclair: pas de point d'éclair°C

9. 1. 7. Limites d'explosivité: Non applicable.
9. 1. 8. Densité relative (eau = 1): Non applicable.
9. 1. 9. Viscosité: Non applicable.

9. 2. Autres informations:

9. 2. 1. Hydrosolubilité: pratiquement insoluble9. 2. 2. Liposolubilité: pratiquement insoluble

9. 2. 3. Solubilité aux solvants: soluble dans certains solvants spécifiques

9. 3. Autres données: grammage du textile : 75 deniers

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité: Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.

G.E. Conseils ® Page 4 / 7



### MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES PHARMAVOYAGE

Version:2 Date de révision: 11/04/2016 RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

10. 2. Stabilité chimique: Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.

10. 3. Possibilité de réactions

dangereuses:

aucun

10. 4. Conditions à éviter: Ne pas exposer à des températures supérieures à 40°C

10. 5. Matières incompatibles: Tenir a l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des

réactions exothermiques.

10. 6. Produits de décomposition

dangereux:

En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se

produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets

toxicologiques:

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

11. 2. Toxicité aiguë:

11. 2. 1. Inhalation:

Permethrine

CL50/inhalation/4h/rat = >0.45mg/l

11. 2. 2. Contact avec la peau:

DL50/cutanée/rat = >2000 mg/kg (permethrine)

11. 2. 3. Contact avec les yeux:

Pas d'irritation des yeux.

11. 2. 4. Ingestion:

DL50/orale/rat = >2000m g/kg (permethrine)

11. 3. Sensibilisation:

Peut provoquer la sensibilisation des sujets prédisposés par contact avec la peau.

11. 4. Toxicité résultant d'une

exposition de longue durée ou répétée:

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des

dermatoses dues aux propriétés dégraissante du produit.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité:

Des effets néfastes à long terme sur les organismes aquatiques sont possibles en cas

d'exposition continue. Dangereux pour les abeilles.

12. 2. Persistance et dégradabilité:

Le produit n'est que partiellement biodégradable dans le sol et dans l'eau.

12. 3. Potentiel de bioaccumulation:

Pas de bio-accumulation.

12. 4. Mobilité dans le sol:

Cette préparation contient plusieurs substances dangereuses pour l'environnement.

12. 5. Résultats des évaluations PBT

et vPvB:

Non applicable.

12. 6. Autres effets néfastes:

le produit ne contient pas d'halogènes sous forme de composé organique (AOx)

12. 6. 1. Toxicité aquatique:

Permethrine:

CL50 (96h) poissons0.0089mg/l CE50 (24h) DA PHNIES 0.020mg/l CL50 algues 72h: 0.022mg/L

12. 7. Information(s) générale(s):

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage

Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

12. 8. Information(s) supplémentaire(s): Ne pas utiliser dans une pièce avec aquarium - couvrir l'aquarium

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des

déchets:

Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer

conformément aux règlements locaux.

Ne pas jeter les déchets à l'égout.

G.E. Conseils ® Page 5 /



### MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES PHARMAVOYAGE

Version: 2 Date de révision: 11/04/2016 RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

13. 2. Emballages contaminés: Ne pas réutiliser des récipients vides.

Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

apport en déchèterie

13. 3. Disposition(s) nationale(s) et

régionale(s):

Catalogue européen des déchets 20 01 19 insecticides

13. 4. Information(s) supplémentaire(s): Ce produit ne peut pas être mis en décharge ni être évacués dans les égout, les caniveaux,

les cours d'eau naturels ou les rivières. Ce produit ne génère pas de cendres et peut être brûlé

directement dans une installation adéquate.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s): Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail,

de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

Conforme à la disposition spéciale 335 de l'ADR et de l'IMDG :Contient: <10g de liquide

dangereux pour l'environnement

14. 2. Numéro ONU: Non applicable.

14. 6. Dangers pour l'environnement: voir rubrique n° 12

14. 7. Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur:

aucun

14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la

convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:

Non applicable.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au

mélange en matière de sécurité, de

santé et d'environnement:

règlementation ICPE code 4510

Règlement 528 /2012 et adaptations

15. 2. Évaluation de la sécurité

chimique:

Non applicable.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s): Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses

modifications et adaptations.

16. 2. Texte complet des phrases dont

le n° figure en rubrique 3:

H302 Nocif en cas d'ingestion. H332 Nocif par inhalation.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

16. 3. Avis ou remarques importantes: Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des

connaissances actuelles en notre possession et notre expérience.

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité,

éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.

Aucune responsabilité ne sera acceptée (sauf spécifiée par une loi) survenant suite à

l'utilisation de l'information reprise dans cette fiche de données de sécurité.

16. 4. Restrictions: Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en

combinaison avec d'autre(s) produit(s).

16. 5. Conseils relatifs à la formation: Instruire le personnel des risques présentés par le produit, des précautions à observer et des

mesures à prendre en cas d'accident.

G.E. Conseils ® Page 6 / 7



# **MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES PHARMAVOYAGE**

Version: 2 Date de révision: 11/04/2016 RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

16. 6. 1. Date de la première édition: 18/03/201516. 6. 2. Date de la révision 18/3/2015

précédente:

16. 6. 3. Date de révision: 11/04/2016

16. 6. 4. Version: 2

16. 6. 5. Révision chapitre(s) n°: 1-2-7-9-14-16

16. 7. Réalisé par: Danièle SAVILLE (daniele.saville@wanadoo.fr)

G.E. Conseils ® Page 7 / 7